



Municipalité de Sainte-Béatrix

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
POUR UNE PROPRIÉTÉ
SITUÉE AU 21, RUE LAJEUNESSE
À SAINTE-BÉATRIX**

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée que lors de la séance ordinaire du Conseil municipal prévue le lundi 13 janvier 2014, à 20 heures, dans la salle dudit Conseil, au 861, rue de l'Église à Sainte-Béatrix, le Conseil municipal rendra une décision sur une demande de dérogation mineure présentée par **9212-9154 Québec inc représenté par son mandataire monsieur Jérôme Laporte**, relativement à un emplacement situé au **21, rue Lajeunesse, à Sainte-Béatrix**.

Cette demande de dérogation mineure est formulée dans le but :

- **DE** régulariser la marge arrière dérogoire de 1.7 mètres au lieu de 7.6 mètres tel que stipulé a l'article 4 du règlement de zonage 526-2012

Lors de sa séance ordinaire du 13 janvier 2014 qui se tiendra à 20 heures au 861, rue de l'Église à Sainte-Béatrix, le Conseil entendra toute personne intéressée à se prononcer sur ladite demande et celle-ci est disponible pour consultation au bureau de l'inspecteur en aménagement, urbaniste et zonage, à l'Hôtel de ville, situé au 861 rue de l'Église et ce, aux heures et jours normaux d'ouverture.

DONNÉ À SAINTE-BÉATRIX, CE DIXIÈME JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE 2013 (10.12.2013)

Patricia Labby

Directrice générale / secrétaire-trésorière

Sainte-Béatrix, des gens de cœur au centre de la nature !

861, rue de l'Église, Sainte-Béatrix (Québec) J0K 1Y0

Téléphone 450.883.2245 - #222 / Télécopieur 450.883.1772 / Courriel : plabby@stebeatrrix.com

Site internet : www.sainte-beatrix.com